

# XVI<sup>e</sup> DEMAIN

## PROCÈS VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

tenue le 1<sup>er</sup> février 2017 à 17 heures 30 à la mairie du 16<sup>e</sup> arr.

Le Président remercie les 20 adhérents venus participer à cette assemblée générale et les 134 qui ont adressé leur pouvoir. Le quorum de 25 % étant largement atteint grâce à ces pouvoirs, le Président ouvre la séance et constitue le bureau avec Marie-Laure de Fourcy et Brigitte Tassin comme scrutateurs et Philippe Porté comme secrétaire.

L'équipe de XVI<sup>e</sup> DEMAIN a toujours besoin de renforcer ses rangs en recrutant de nouveaux bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps au fonctionnement de l'association. Nous lançons un appel aux adhérents en leur demandant de le faire savoir autour d'eux et notamment à ceux qui s'intéressent à la vie de l'arrondissement et à nos activités.

### Approbation du Rapport financier

Le trésorier commente le compte de résultat de l'exercice 2016 :

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	2016	2015	2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	7 140	7 890	7 235
Subvention	4 000	4 000	3 000
sous total	11 140	11 890	10 235
Bénévolat	40 000	40 000	40 000
<b>TOTAL I</b>	<b>51 140</b>	<b>51 890</b>	<b>50 235</b>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Fournitures (consommables & divers)	347	552	716
Frais d'impression / photocopie / enveloppes	3 538	5 212	3 868
Frais postaux	1 415	1 787	1 280
Cotisations et abonnements	1 452	464	611
Honoraires avocats pour divers contentieux	3 840	3 905	600
sous total	10 592	11 920	7 076
Bénévolat	40 000	40 000	40 000
<b>TOTAL II</b>	<b>50 592</b>	<b>51 920</b>	<b>47 076</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>548</b>	<b>(30)</b>	<b>3 159</b>
PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts Livret A	100	174	306
Autres produits financiers	143	143	143
<b>TOTAL III</b>	<b>243</b>	<b>318</b>	<b>449</b>
CHARGES FINANCIERES	47	47	47
<b>TOTAL IV</b>	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>47</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>196</b>	<b>271</b>	<b>402</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels divers			
<b>TOTAL V</b>			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL VI</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>			
<b>Total des Produits (I+III+V)</b>	<b>51 383</b>	<b>52 208</b>	<b>50 684</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI)</b>	<b>50 639</b>	<b>51 967</b>	<b>47 122</b>
<b>EXCÉDENTS (+) ou PERTE (-)</b>	<b>744</b>	<b>241</b>	<b>3 561</b>

## **Produits d'exploitation**

Nous constatons une baisse des cotisations dont le montant était de 20 € mais a été porté à 25 € pour 2017 par notre Conseil d'Administration.

Sur les 342 règlements de 2016, nous avons reçu 27 chèques d'un montant supérieur à 20 €, avec une cotisation moyenne de 40 €.

Nous enregistrons 21 nouvelles adhésions en 2016 contre 41 radiations/démissions.

Par ailleurs, il faut noter la contribution de certains de nos adhérents à l'Association des Riverains du Bois de Boulogne (ARBB) pour son contentieux contre le centre d'hébergement provisoire implanté allée des Fortifications dans le bois de Boulogne (2 700 €), contribution qui n'apparaît pas dans ces produits mais témoin de la forte mobilisation de nos adhérents.

L'association a bénéficié d'une contribution de 4 000 € provenant de la réserve parlementaire de notre Député-maire qu'il est intéressant de comparer à la valorisation de l'action des bénévoles, estimée modestement à 40 000 €.

## **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation concernent essentiellement les dépenses d'impression et de diffusion des quatre bulletins trimestriels. Les cotisations concernent les adhésions aux associations fédératrices (Plateforme, SOS Paris, Réseau Vivre Paris, ...) ou locales (CLIS, ...), les frais d'hébergement du site et la participation aux journées du patrimoine.

S'y ajoutent aussi la charge des procédures pour les Serres d'Auteuil et le centre d'hébergement de l'allée des Fortifications.

## **Produits financiers**

Les intérêts sur le livret A ont baissé en suivant la baisse du taux de rémunération.

Les obligations, dont l'échéance de l'emprunt est fixée au 22/12/2018, ont produit un intérêt annuel de 143 € stable.

## **Charges financières**

Les frais facturés par la BRED (47 €) correspondent à la gestion du compte et à l'accès en ligne des comptes de l'association.

## **Résultat d'exploitation**

Le compte de résultat de l'exercice présente un excédent de 744 €, grâce à la subvention de notre Député-maire.

Selon nos prévisions, ce résultat excédentaire devrait baisser en 2017, voire être déficitaire en 2018 si une subvention ne nous était pas maintenue et que nos actions contentieuses se poursuivaient.

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.**

## **Approbation du rapport d'activité**

XVI<sup>e</sup> DEMAIN est l'association généraliste du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour l'urbanisme et l'environnement. Elle vient de fêter son 50<sup>e</sup> anniversaire en septembre. Elle a pour ambition de garantir l'intérêt général de ses habitants. Elle peut encourager certaines associations locales et spécialisées qui font appel à elle. Elle peut leur accorder son soutien financier si elle juge que l'intérêt particulier rejoint l'intérêt général.

C'est ainsi que nous soutenons l'Association des Riverains du Bois de Boulogne et la Coordination pour la sauvegarde du bois de Boulogne, que nous avons créée en 2003, dans leur action contre la création d'un hébergement pour 200 sans-abri allée des Fortifications, à la porte de Passy dans le Bois, classé inconstructible. Notre Lettre n° 160 explicite notre position sur ce dossier délicat, dont le slogan pourrait être : « oui à l'accueil des sans-abris dans le 16<sup>e</sup>, mais pas dans le bois de Boulogne, inconstructible ». Pour ce contentieux, notre soutien financier s'est élevé pour 2016 à 4 680 €, dont une participation directe de 46 de nos adhérents pour un montant de 2 680 €.

Toujours avec cette volonté de représenter l'intérêt général, consacré par notre agrément préfectoral, nous pensons que notre devoir est d'élargir notre horizon aux décisions prises par le Parlement en matière d'urbanisme et d'environnement. C'est pourquoi nous adhérons à Patrimoine Environnement qui nous a permis de suivre l'élaboration de la Loi CAP (Création, Architecture et Patrimoine) promulguée le 7 juillet 2016. Cette loi a profondément bouleversé les textes antérieurs de protection des monuments et des sites. Nous suivons aussi la mise en place de la Métropole du Grand Paris.

Nous sortons aussi du 16<sup>e</sup> arrondissement, car c'est à l'Hôtel de Ville que se concoctent les règlements qui nous concernent tous. C'est pourquoi nous participons activement à la Plateforme des associations parisiennes d'habitants, à SOS Paris et au Réseau vivre Paris. Cela nous permet de rassembler nos forces pour contester la fermeture aux voitures des voies sur les berges de la Seine, de même que l'érection d'immeubles tours tel que la Tour Triangle porte de Versailles et bien d'autres tours, et pour lutter contre l'appropriation de l'espace public au détriment des piétons.

Cela ne nous empêche pas de rester vigilants dans notre arrondissement, en participant au forum des associations, aux Conseils de Quartier et au Conseil d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA), à l'occasion duquel nous avons fait voter un vœu concernant la propreté des rues, en étant force de proposition dans le cadre de la démocratie Participative-

Nous avons également participé à la consultation pour le bouclage du Tram dans le 16<sup>e</sup>.

Le Bois faisant partie du 16<sup>e</sup>, nous surveillons divers projets tels que ceux des hippodromes et surtout des fameux 10 000 logements sociaux le long du périphérique ainsi que ceux de l'avenue Foch !

Terminons cette revue par le long et douloureux dossier de l'extension de Roland-Garros dans le jardin botanique des serres d'Auteuil.

A la fin de décembre, les serres dites chaudes contenant les collections botaniques ont toutes été détruites et les terrassements destinés à la construction du stade de 5 000 places sont activement menés, alors que notre association participe encore à une « concertation » avec la Ville et la FFT !

Dans sa défense des serres classées, la famille de l'architecte Formigé a été déboutée par le TGI et condamnée à 40 000 € de dépens ! Fera-t-elle appel ?

Quant à notre recours contre le permis de construire, il devrait être examiné le 19 janvier 2017 par le Tribunal Administratif devant lequel les éventuels dépens sont bien moins élevés.

Pour finir, nous voudrions insister sur l'élaboration de notre « Lettre de XVI<sup>e</sup> DEMAIN ». Lors de sa rédaction, notre « équipe du mercredi » passe en revue l'actualité parisienne ou nationale entrant dans notre objet associatif. C'est alors que le sommaire de la lettre et les articles peuvent être rédigés avec l'accord de tous. Notre équipe vient de se renforcer de trois nouveaux membres que nous saluons ici. Plus nous serons nombreux dans l'équipe, plus nous pourrons participer aux diverses réunions publiques auxquelles nous sommes invités.

Sachez que notre « Lettre » est très appréciée des pouvoirs publics qui en sont destinataires. Elle nous permet aussi de recruter de nouveaux adhérents intéressés par son contenu. Transmettez-la à vos amis et relations qui se plaignent souvent de ne pas savoir ce qui se passe dans le 16<sup>e</sup> ou à Paris, vous pourrez ainsi nous aider dans notre recrutement. Écrivez-nous : nous aimons connaître vos réactions à la lecture de tel ou tel de nos articles. Venez à nos réunions du mercredi matin pour donner votre avis.

Merci pour votre participation à cette assemblée générale.

**Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.**

## Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Sont élus à l'unanimité des présents et représentés, pour trois ans, Yves Marang et Philippe Porté. Le Conseil d'administration est donc constitué de :

Monsieur	Philippe	PORTÉ	2020
Monsieur	Yves	MARANG	2020
Madame	Suzanne	BABEY	2019
Madame	Isabelle	BRUN	2019
Monsieur	François	DOUADY	2019
Madame	Françoise	MANONCOURT	2019
Madame	Martine	BLATIN	2018
Monsieur	Bernard	DE CHAZEAX	2018
Madame	Marie	MOES	2018
Monsieur	Daniel	MORTGAT	2018
Monsieur	Claude	MUYARD	2018

### Questions de la salle :

- *Extension du tramway parisien ?* A l'heure actuelle, les travaux de prolongation entre les portes de La Chapelle et d'Asnières sont en cours. Ils devaient se terminer fin 2018. Le prolongement jusqu'à la porte Dauphine a été voté. Rien n'est prévu à ce jour entre la porte Dauphine et le pont du Garigliano (voir notre article page 8 de La Lettre de XVI<sup>e</sup> DEMAIN n° 157 publiée en avril 2016).
- *Travaux porte Maillot ?* Pour améliorer la circulation, la place centrale est en cours de suppression. La circulation se fera donc à nouveau en ligne droite de l'avenue de la Grande Armée vers l'avenue Charles de Gaulle avec mise en place de feux de circulation. Des travaux très importants en liaison avec la construction de la nouvelle gare RER E (EOLE) et le passage du tramway T3 sont également en cours.

La séance est levée à 18 h 30



Le Président  
François Douady



Le secrétaire  
Philippe Porté